



## QUAND LES FRANCS-MAÇONS NE VEULENT PAS DU RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST

*Il y a 100 ans, saint Pie X invitait les évêques du Mexique à mettre leurs fidèles à l'abri des pièges du socialisme. Il leur demandait de déployer tous leurs efforts pour que les catholiques soutiennent seulement la candidature de ceux qui respectent la religion car de leur côté, les francs-maçons faisaient tout leur possible pour détruire la religion catholique.*

A l'occasion des fêtes du centenaire de l'institution de la République du Mexique, le pape Pie X écrit une lettre pour « louer hautement et approuver » tous les archevêques et évêques de ce pays d'avoir prescrit « des prières publiques, à la fois pour remercier le Dieu tout-puissant, ainsi qu'il se doit, des bienfaits qu'Il a accordés à leur pays et pour implorer la Bonté divine en faveur de l'avenir »<sup>1</sup>.

### Bienfaits de la foi chrétienne

Pie X veut, par sa lettre, que les archevêques et évêques ne laissent pas passer l'occasion magnifique qui s'offre à eux pour réveiller les chrétiens de leurs diocèses. « En effet la source de tous les biens, dont la nation mexicaine est en possession par la grâce de Dieu, réside dans la foi et la sagesse chrétiennes. Elles sont pour l'homme

*un rempart pour défendre le chemin qui conduit à la vie éternelle, en même temps qu'elles pèsent d'un poids considérable pour assurer la prospérité des citoyens. Vous avez assurément à cœur que soit conservé cet héritage transmis par vos ancêtres, véritable bien de famille de votre pays ».*

« Puissent les Mexicains savoir (...) qu'ils trouvent un très puissant secours pour garder la foi de leurs ancêtres auprès de la sainte Mère de Dieu, Notre-Dame de Guadalupe ». Saint Pie X invite l'épiscopat mexicain à faire en sorte que leurs fidèles « se soumettent en esprit d'obéissance aux très saints commandements de Dieu, nommément en ce qui concerne le respect des jours de fêtes religieuses ». De plus, recommande le saint pape, « si vous voulez que vos diocésains fassent fleurir en eux les vertus chrétiennes, dans leur vie privée comme dans leur vie au service de

(1) Lettre du 23 février 1910.

*la cité, exhortez-les sans cesse à recevoir fréquemment et religieusement la sainte Eucharistie ».*

Le pape invite alors les évêques à faire tous leurs efforts (« grâce à votre autorité et à votre persévérance ») pour « mettre (leurs diocésains) à l'abri des pièges du socialisme ». Et le Souverain Pontife de dénoncer un deuxième danger : « les mœurs dépravées par une liberté de presse sans limites et par des spectacles corrupteurs ». Il demande alors aux archevêques et évêques du Mexique de ne pas se contenter de dénoncer ce double danger. « Au contraire, écrit-il, vous devez déployer tous vos efforts auprès des catholiques pour qu'ils soutiennent seulement la candidature de ceux qui restent honnêtes dans leurs écrits ainsi que leur théâtre et qui respectent la religion ».

### **La fin du gouvernement Diaz**

En 1910, le Mexique vit une année difficile et le pape en est conscient. Au pouvoir depuis 1876, Don Porfirio Diaz (1830-1915) a renoué avec la croissance et fait baisser la mortalité. En trente ans, la population du pays est passée de 9 à 15 millions<sup>2</sup>. Arrivé au pouvoir contre la volonté agissante des Etats-Unis, Don Porfirio n'a jamais cessé de craindre que le

(2) Sur 1'963'000 de km<sup>2</sup> (48 fois la Suisse), dont les deux tiers sur le vieux plateau central. En 2002, le Mexique compte 100 millions d'habitants.



*Don Porfirio Diaz (1830-1915)*

puissant voisin du Nord ne reprenne son expansion territoriale aux dépens du Mexique.

Pour rester au pouvoir, Porfirio met en place un cabinet qui veut réconcilier les diverses tendances : catholiques et protestants, jacobins et impérialistes. Il accorde la liberté à la presse. Mais une économie fragilisée par une crise de conjoncture, une société qui connaît des problèmes sociaux et politiques : tout semble se liguer contre un régime, qui en avait vu d'autres. Porfirio aurait dit : « Pauvre Mexique ! si loin de Dieu et si près des Etats-Unis ! ».

Les Etats-Unis en effet sont désireux de voir disparaître de la scène politique Don Porfirio Diaz, ce re-

doutable gêneur, considéré comme le « héros de la paix », le « prodige de la nature » (Tolstoï), « le premier artisan de la civilisation au XIX<sup>ème</sup> siècle » (Cécile Rhodes), « le Moïse et le Josué du Mexique » (Carnegie).

Le 15 avril 1910, une Convention opposée à la réélection de Don Porfirio Diaz s'ouvre à Mexico. Un homme se lève, Francisco I. Madero. L'année précédente, il avait fait paraître une étude intitulée « La succession présidentielle ». En cette année 1910, Madero parcourt le pays, fonde des clubs avec pour mot d'ordre : suffrage respecté, pas de réélection ! L'aventure fut, il faut le dire, un coup d'audace, et les plus courageux, ceux qui avaient du sang dans les veines, s'y jetèrent à corps perdu. Dans le courant de l'été 1910, le gouvernement perdit patience et cessa de tolérer les assemblées populaires où des milliers de personnes écoutaient Madero parler de la nécessité de régénérer le pays.

### **Violamment anti-catholique**

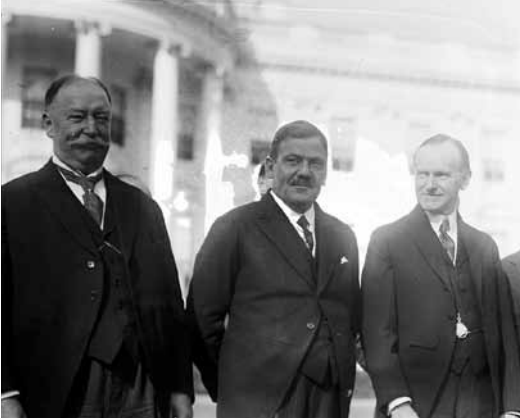
Madero fut jeté en prison et ses partisans traqués par les autorités locales, les élections donnèrent la victoire à Don Porfirio qui fêta la chose avec les solennités du Centenaire de l'indépendance et se donna le luxe de permettre l'évasion de Madero. Mal lui en prit, car ce dernier proclama le 5 octobre 1910 son « plan de San Luis » invoquant la nullité des élec-

tions, le principe de la non-réélection et revendiquant pour lui la présidence provisoire. Les intrigues des diverses factions porfiristes et la pression des Etats-Unis allaient jouer en faveur des révolutionnaires.

La révolution éclate. Le pouvoir est affaibli. Le 25 mai 1911, Diaz part pour la France. Le 7 juin 1911, Madero entre triomphalement à Mexico. A la fin de l'année, des agents de l'étranger, qu'on appelle « yankees »<sup>3</sup> parce qu'ils venaient des territoires désertiques du Nord américain, à la frontière des Etats-Unis, accèdent au pouvoir. Mais là où les manuels d'histoire se contentent de souligner la fin d'une dictature, le catholique doit se rappeler que « ces aventuriers sont protestants, francs-maçons, marxistes, plus souvent tueurs sans foi ni loi, et, dans tous les cas, violemment anti-catholiques »<sup>4</sup>.

(3) En 1848, ils arrachèrent au Mexique plus de la moitié de son territoire à la suite d'une guerre de conquête contre un pays plus faible sur le plan militaire, occupant sa capitale et lui imposant des conditions de paix humiliantes. Le territoire ainsi retranché contenait de grandes réserves de pétrole et de gaz qui commenceraient plus tard à alimenter la richesse des États-Unis pendant plus d'un siècle et continuent en partie de le faire.

(4) Hugues Kéraly, *Histoire des Cristeros, Itinéraires* no. 268, p. 30.



*De gauche à droite : William Taft (président des Etats-Unis de 1909 à 1913), Plutarco Elías Calles (président du Mexique de 1924 à 1928) et Calvin Coolidge (président des Etats-Unis de 1923 à 1929) à la maison blanche*

Comme en France à l'époque de la Révolution, les gouvernements se succèdent très rapidement. Il s'agit essentiellement de « présidence par intérim ». Du 25 mai 1911 au 6 novembre 1911, Francisco León de la Barra. Du 6 novembre 1911 au 18 février 1913, la présidence est assurée par Francisco Madero. Le 18 février 1913, Pedro Lascuráin Paredes accède à la présidence moins d'une heure, avant de laisser sa place à Victoriano Huerta, président jusqu'au 15 juillet 1914. Puis, un mois durant (15 juillet 1914 - 16 août 1914), c'est August Francisco S. Carvajal le « président par intérim ».

Mais les Constitutionnalistes ne l'entendent pas de cette oreille, ils ont aussi leur président, Venustiano

Carranza, du 26 mars 1913 au 30 avril 1917. Il en est de même pour les Conventionnistes de la Convención de Aguascalientes...

### **La volonté de déchristianiser le Mexique**

En 1917, les révolutionnaires mexicains instaurent une Constitution comparable à la Révolution bolchevique de la même année. Les dictateurs, militaires et francs-maçons affichés, entreprennent de « défanatiser » le peuple, c'est-à-dire de le dé-

christianiser. L'article troisième de la constitution mexicaine de 1917 fixe ce que l'on peut appeler la laïcité de l'État mexicain : « ni acquisition, ni possession, ni administration de biens immobiliers pour l'Église, aucune personnalité juridique pour l'Église, un nombre maximum de ministres des cultes fixé par les états fédérés (...) ». La Constitution rappelle en outre que « le Mexique n'a pas de relation avec le Vatican ».

Le président Calles invente d'incroyables mesures pour limiter le nombre des prêtres, jusqu'à celles qui les laisseront tous dans l'illégalité. Les gouverneurs se surpassent, ils feront mieux que lui. Une loi du 28 février 1925, édictée par l'Etat de Tabasco, « interdit l'exercice du ministère »

aux prêtres qui ne réuniraient pas les conditions suivantes :

- 1) *Etre Tabasqueno ou Mexicain de naissance, avec cinq années consécutives de résidence dans l'Etat.*<sup>5</sup>
- 2) *Avoir plus de quarante ans.*<sup>6</sup>
- 3) *Avoir fait ses études primaires et secondaires dans les écoles (bolcheviques) de l'Etat.*
- 4) *Offrir de bons antécédents de moralité.*<sup>7</sup>
- 5) *Etre marié.*<sup>8</sup>
- 6) *Ne faire l'objet d'aucune poursuite judiciaire.*<sup>9</sup>

Mais les fidèles ne sont pas épargnés non plus. Voici le texte d'une proclamation officielle, affichée sur

---

(5) Pour éliminer les Congrégations et Ordres religieux, qui comptent une majorité de prêtres espagnols.

(6) Le clergé mexicain, où les vocations ne manquent pas, est alors un des plus jeunes du monde.

(7) La propagande anticléricale de Mexico veut accréditer le mythe de la débauche ecclésiastique : entreprise vouée à l'échec, dans un pays où la majorité des prêtres, issue du peuple, vit avec lui en étroite communauté.

(8) Sans doute, dans l'esprit de cette loi, pour « offrir de bons antécédents de moralité », il faut renoncer au célibat...

(9) Condition hors d'atteinte, pour un prêtre, sous le régime du président Calles.

les portes des églises au début de l'été 1926 :

*Art. 1 : Tout individu responsable d'une église sera condamné à 50 pesos d'amende et un an de prison si les cloches sonnent.*

*Art. 2 : Pour toute personne qui apprend à prier à ses enfants, la même peine.*

*Art. 3 : Dans toute maison où il se trouvera des « saints »<sup>10</sup>, idem.*

*Art. 4 : Toute personne qui porte des « insignes »<sup>11</sup> sur lui, idem.*

Et ainsi de suite, jusqu'à l'article 30.<sup>12</sup>

### Les révolutions se ressemblent

Parallèlement aux profanations, l'artillerie de l'armée fédérale entreprend de détruire les édifices religieux. Dans tout l'Etat de Tabasco, à la veille de la dernière guerre mondiale, ne restaient sur pied que l'église de Gunduacan, transformée en garnison, et trois chapelles de village perdues dans les monts.<sup>13</sup> La Révolution mexicaine

---

(10) « Santos » : image ou statue vénérée sur l'autel familial.

(11) « Insignos » : médailles et croix pectorales (les catholiques mexicains en sont couverts de haut en bas).

(12) Témoignage de Don Francisco Campos, Santiago Bayacora, Etat de Durango.

(13) Témoignage de Salvador Abascal, leader de la « reconquête spirituelle » de Tabasco en 1938.

interdisait militairement au peuple de restaurer les ruines, et elle-même n'a jamais rien construit. Aujourd'hui encore, elle abrite ses musées dans des couvents confisqués à l'Eglise, et ses gouverneurs, dans les palais épiscopaux... Toutes les révolutions se ressemblent, dans leur néant.

La loi fédérale du 14 juin 1926 frappe le dernier coup. Elle semble directement inspirée du dispositif édicté en France par les maçons. Rien n'y manque : expulsion des Congrégations religieuses, spécialement enseignantes ; inventaire des biens de l'Eglise, aux fins de nationalisation (au début, l'armée y logera ses troupes et ses dépôts de munitions) ; mise hors-la-loi de toutes les organisations professionnelles non gouvernementales, c'est-à-dire catholiques ; etc. Les religieuses sont particulièrement visées. On les arrête partout. Moniale : un à deux ans de prison, sans autre attendu. Supérieure : six. La Révolution mexicaine conserve un certain respect de la hiérarchie.

Le 2 juillet 1926, les catholiques mexicains, préparés pourtant par quinze ans de persécutions quotidiennes, doivent se frotter les yeux en découvrant le détail des sanctions prévues par la loi, dans les colonnes du *Journal officiel* de Mexico :

« L'enseignement sera laïque pour tout le monde : une amende de 500

pesos viendra punir les contrevenants... Corporations religieuses : 500 pesos d'amende... Personnes qui encourageraient un mineur à prononcer des vœux : emprisonnement immédiat, sans acception des liens de parenté... Ministres du culte, port de vêtements ecclésiastiques : 500 pesos... Recel ou dissimulation d'un bien de l'Eglise : deux ans de prison... Autorités municipales qui toléreraient ou encourageraient ces délits : 1'000 pesos d'amende et destitution ».<sup>14</sup>

Le point décisif de la persécution « callista » est l'enregistrement des prêtres, qui équivaut à notre révolutionnaire assermentation. Tous les ministres du culte public sont conviés manu militari à passer sous le contrôle direct du pouvoir civil. Le moindre curé de campagne doit « pointer » au commissariat, et y signer des engagements de non prosélytisme religieux. Sous peine d'amende. En attendant l'arrestation, la torture et le peloton d'exécution.

Nous sommes au début de l'été 1926. Le peuple mexicain est au pied du mur, sommé de se défendre ou de périr dans la foi. Sa résistance sera immédiate, unanime, exemplaire.

(à suivre)

ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD

---

(14) Jorge Gram : Hector, Edit. Jus, Mexico, 1966.